



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de la Corporation des arts et de la culture de L'Islet, tenue le samedi 6 novembre 2021, à 10 heures, à la Salle de Habitants au 16, chemin des Pionniers est, L'Islet, G0R 2B0.

Présences : (7 personnes)

Chantal Castonguay, Odette Lussier, Alain St-Pierre, Lauréat Beaumont, Jocelyn Ouellet, Sébastien Ouellet et Réjean Proulx.

Le quorum est constitué des membres présents à l'assemblée.

1. Mot de bienvenue.

Chantal Castonguay souhaite la bienvenue à tous. Elle déclare l'assemblée ouverte et précise que la lecture des sujets suivants sera faite avec la présentation d'un power point.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est lu par Chantal Castonguay.

Résolution n° 001 AGA 2021-11-06 (Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 6 novembre 2021).

Lauréat Beaumont propose d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 6 novembre 2021. Sébastien Ouellet l'appui. Adopté à l'unanimité.

3. Nomination d'une personne à la présidence et au secrétariat d'assemblée.

Résolution n° 002 AGA 2021-11-06 (Nomination d'une personne à la présidence et au secrétariat d'assemblée).

Il est proposé par Odette Lussier, appuyé par Alain St-Pierre, que Chantal Castonguay soit présidente d'assemblée et que Jocelyn Ouellet soit secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 novembre 2020.

Le procès-verbal est lu par Odette Lussier.

Résolution n° 003 AGA 2021-11-06 (Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 novembre 2020.)

Il est proposé par Alain St-Pierre, appuyé par Lauréat Beaumont, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 novembre 2020, tel que lu. Adopté à l'unanimité.

5. Rapport annuel et rapport d'activités pour l'exercice 2020-2021.

Chantal Castonguay fait la lecture du rapport annuel et du rapport d'activités pour l'exercice 2020-2021. (Le rapport est en annexe au procès-verbal).

6. Présentation du plan d'action 2021-2022.

Chantal Castonguay procède à la lecture du plan d'action 2021-2022.

7. Présentation des états financiers pour l'exercice 2020-2021 et des prévisions budgétaires 2021-2022.

Alain St-Pierre présente les états financiers, c'est-à-dire l'état des résultats et le bilan, pour l'exercice 2020-2021 de même que les prévisions budgétaires 2021-2022. Documents en annexe.

8. Nomination d'un vérificateur comptable pour l'exercice 2021-2022.

Résolution n° 004 AGA 2021-11-06 (Nomination d'un vérificateur comptable pour l'exercice 2021-2022).

Il est proposé par Odette Lussier, appuyé par Alain St-Pierre, que Lise Pelletier s'occupe de la comptabilité régulière de l'organisme pour l'exercice 2021-2022 et que l'on procède à une mission d'examen par un comptable pour l'année financière en cours. Adopté à l'unanimité.

9. Élections au conseil d'administration et nomination d'une personne à la présidence et au secrétariat d'élections.

Résolution n° 005 AGA 2021-11-06 (Nomination d'une personne à la présidence et au secrétariat d'élections).

Il est proposé par Alain St-Pierre, appuyé par Odette Lussier, que Jocelyn Ouellet soit président et secrétaire d'élections. Adopté à l'unanimité.

Mises en candidature et élections au conseil d'administration.

Il y a 3 postes en nomination et 2 postes sont vacants. Les membres pairs (3) sont sortants en 2021 et les membres impairs sortiront en 2022.

- Odette Lussier propose Alain St-Pierre comme administrateur.
- Chantal Castonguay propose Odette Lussier comme administratrice.
- Sébastien Ouellet propose Chantal Castonguay comme administratrice.

Jocelyn Ouellet annonce la fermeture des mises en candidatures.

Résolution n° 006 AGA 2021-11-06 (Fermeture des mises en candidatures)

Il est proposé par Sébastien Ouellet, appuyé par Réjean Proulx, de fermer les mises en candidature. Adopté à l'unanimité.

- Alain St-Pierre accepte.
- Odette Lussier accepte.
- Chantal Castonguay accepte.

Les postes se lisent comme suit :

- Poste n° 1 : Émile Clepper
- Poste n° 2 : Alain Saint-Pierre
- Poste n° 3 : Lauréat Beaumont
- Poste n° 4 : Odette Lussier
- Poste n° 5 : vacant
- Poste n° 6 : Chantal Castonguay
- Poste n° 7 : vacant.

10. Période de questions.

Réjean Proulx suggère que la Corporation demande à la municipalité de L'Islet de lui céder le bâtiment au quai de L'Islet, pour que celle-ci envisage les rénovations. C'est une alternative qui avait déjà été envisagée et la question de la relocalisation est présente au plan d'action, souligne Chantal Castonguay. Dans le même sens, Sébastien Ouellet fait remarquer qu'être locataire est plutôt favorable pour un organisme étant donné que les coûts d'entretien peuvent être financièrement lourds et que de trouver un partenaire autre qu'une municipalité est possible, question d'éviter le politique. D'autre part, Odette Lussier met en lumière l'aspect de l'autonomie lorsqu'un organisme est propriétaire et que l'accès à des subventions est plus facile. L'analyse des besoins, par une tempête d'idées, prévue dans les semaines suivantes la formation du conseil d'administration, sort des discussions. Les membres s'entendent tous que des efforts devront être faits pour combler les postes vacants au conseil d'administration.

11. Levée de l'assemblée.

Résolution n° 007 AGA 2021-11-06 (Levée de l'assemblée générale annuelle du 6 novembre 2021.)

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Alain St-Pierre, appuyé par Lauréat Beaumont, de lever l'assemblée générale annuelle 2021 à 11 h 40. Adopté à l'unanimité.

Chantal Castonguay, présidente

Lauréat Beaumont, secrétaire